

ASSEMBLÉE NATIONALE
25 octobre 2024

PLFSS POUR 2025 - (N° 325)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 2117

présenté par
M. Neuder

ARTICLE 22

À l’alinéa 123, après le mot :

« retraites, »,

insérer les mots :

« les mots : « , au 5° » sont remplacés par les mots : « et au 5° »et ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.